

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
BLÉRÉ VAL DE CHER**

2015 - 2020

**Projet Éducatif Territorial
2015 - 2020**

**Communauté de Communes de Bléré
Val de Cher**

**Document A
Contexte du projet
Diagnostic du territoire**



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES BLÉRÉ – VAL DE CHER

Délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2015

I. DÉFINITION

Le Projet Educatif Territorial définit une politique commune à mettre en œuvre dans les champs d'intervention de la communauté de communes (compétence Petite Enfance/Enfance/Jeunesse). Ce projet se fait en association avec les structures concernées suite aux objectifs généraux définis par les élus. Un Projet Educatif Territorial répond à plusieurs objectifs :

- ✓ Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent en dehors de l'école.
- ✓ Garantir la continuité éducative entre les institutions scolaires, les associations
- ✓ Permettre l'accès aux pratiques de loisirs éducatifs

Ce projet sera complémentaire aux différents Projets Educatifs de Territoire élaborés par les communes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

II. CONTEXTE

La Communauté de Communes de Bléré – Val de Cher créée en décembre 2000 est composée de 15 communes membres :

- Athée sur Cher
- Bléré
- Céré la Ronde
- Chenonceaux
- Chisseaux
- Cigogné
- Civray de Touraine
- Courcay
- Dierre
- Epeigné les Bois
- Francueil
- La Croix en Touraine
- Luzillé
- Saint Martin le Beau
- Sublaines

Historiquement, les communes se sont associées entre elles afin de réaliser des économies d'échelle sur des thèmes aussi divers que le ramassage scolaire, la collecte des déchets ménagers et les investissements dans des équipements lourds tels que piscines, complexes sportifs, zones d'activités économiques... Ceci a abouti à la multiplication des anciens SIVU et SIVOM et à l'obligation pour les communes chefs lieu de canton d'assumer seules des investissements bénéficiant à toutes les communes périphériques.

L'ensemble de la population des communes représente **21 475 habitants** (source INSEE recensement 2012). Les communes ont pour point commun naturel le Cher, rivière qui traverse le territoire. En parallèle du Cher, l'autoroute A85 coupe le territoire en deux.

Dans le cadre de sa compétence Petite Enfance actée au 1^{er} Janvier 2012, sa compétence ALSH actée au 1^{er} Janvier 2013 et sa compétence Jeunesse actée au 1^{er} Janvier 2014, la communauté de communes souhaite élaborer un Projet Educatif Territorial communautaire pour atteindre plusieurs objectifs sur son territoire :

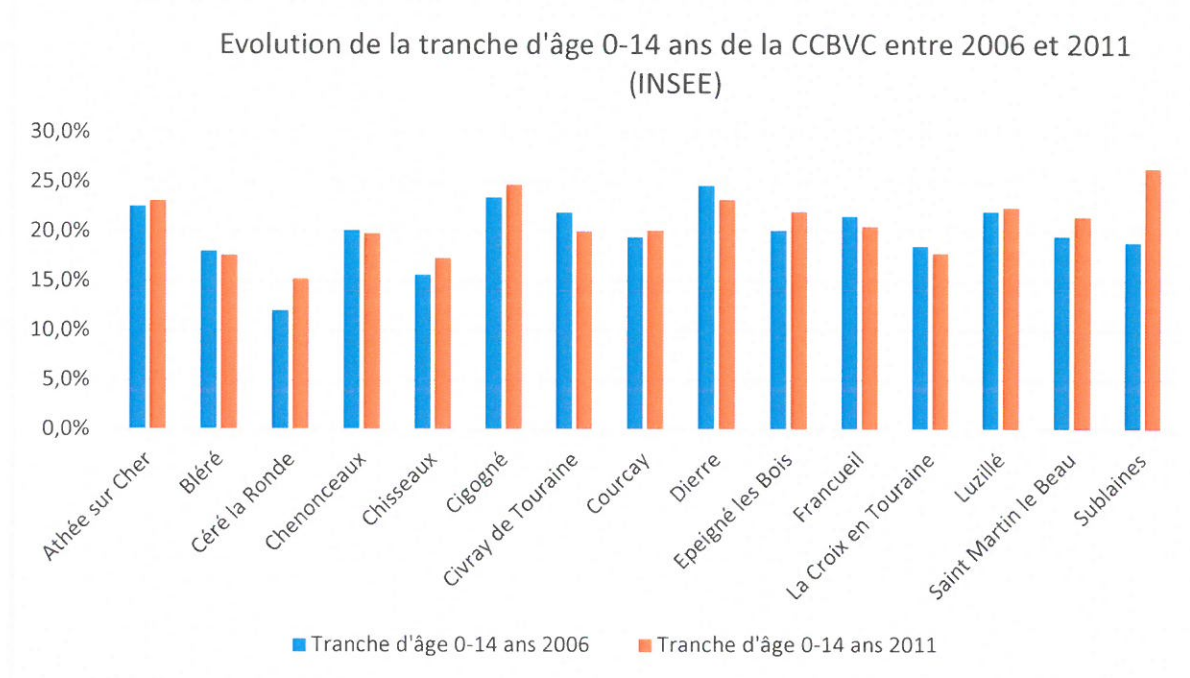
- ✓ Élaborer un socle commun pour toutes les structures 0-18 ans
- ✓ Assurer une continuité de services pour la tranche 0-18 ans et une démarche éducative concertée entre tous les acteurs
- ✓ Rendre cohérent la qualité de service public
- ✓ Structurer les orientations politiques pour la jeunesse

III. CONSTATS

a- Nombre d'habitants par commune avec un zoom sur la tranche 0-17 ans ou 0-14 ans pour les communes de moins de 2000 habitants.

Source INSEE 2012 (Population 2011)	Population Totale	Tranche 0-17 ans Communes +2000 habitants (Population 2011 INSEE2012)		Tranche 0-14 ans Communes - 2000 habitants (Population 2011 INSEE2012)	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Athée sur Cher	2 650	690	26,00%		
Bléré	5 350	1109	20,00%		
Céré la Ronde	462			69	14,00%
Chenonceaux	370			71	19,00%
Chisseaux	644			109	16,00%
Cigogné	379			88	23,00%
Civray de Touraine	1 885			366	19,00%
Courcay	865			170	19,00%
Dierre	582			133	22,00%
Epeigné les Bois	440			96	21,00%
Francueil	1 340			266	19,00%
La Croix en Touraine	2 259	468	20,00%		
Luzillé	905			200	22,00%
Saint Martin le Beau	3 151	772	24,00%		
Sublaines	193			49	25,00%
TOTAL	21 475	4656	34 ,00%	1568	19,00%

**b- Evolution de la tranche d'âge 0-14 ans par commune entre 2006 et 2011
(En pourcentage, INSEE, 2011)**



c- Équipements existants et projets dans le cadre des compétences de la CCBVC

➤ **Petite Enfance**

- Un Multi Accueil à Bléré
- Un Multi Accueil à Athée sur Cher
- Un relais Assistants Maternels
- Une micro crèche à Francueil

➤ **Enfance**

- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (3-11 ans) à Athée sur Cher
- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (3-11 ans) à Bléré
- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (3-11 ans) à Saint Martin le Beau

➤ **Jeunesse**

- Un Club Préados/ Ados à Athée sur Cher
- Un Accueil Jeunes à Bléré
- Un Accueil Passerelle 11-13 ans Préados à Bléré
- Un Accueil Passerelle 11-13 ans Préados à Saint Martin le Beau

d- Autres équipements appartenant à la CCBVC

- Gymnase du Réflessoir à Bléré
- Gymnase des Aigremonts à Bléré (Dojo, Salle de gymnastique)
- Complexe sportif des Longérons à La Croix en Touraine

En s'appuyant sur différentes ressources statistiques, diagnostics, retours des élus et des structures, il est possible d'extraire les constats suivants sur le territoire :

e- Source CAF (Fichier allocataires CAF 2012)

- ✚ Le taux de ménage avec enfants est de 39.3% (32.5% pour le département)
- ✚ Les enfants et jeunes de moins de 18 ans représentent 44% (40% pour le département)
- ✚ Les communes principalement peuplées du territoire sont Bléré, Saint Martin le Beau, Athée sur Cher, La Croix en Touraine, Civray de Touraine.
- ✚ Un accroissement du nombre d'allocataires sous le seuil de bas revenus entre 2009 et 2003 (+22.80%)
- ✚ Une obligation à la mobilité pour l'emploi
- ✚ Une augmentation des jeunes de 12 à 15 ans
- ✚ Une utilisation des dispositifs CAF faible mais dans la moyenne départementale
- ✚ Augmentation pour les familles monoparentales, recomposées et gardes alternées

f- Source CCBVC

- ✚ L'indice jeunesse est positif sur le territoire (rapport entre le nombre de personnes 0-19 ans et le nombre de personnes de plus de 60 ans – Source PLH 2013)
- ✚ Un potentiel jeunesse sur le territoire (Le total de jeunes recensés en collège est de 927 – Diagnostic CCBVC Mars 2015)
- ✚ Le sport est un réel centre d'intérêt pour les jeunes 11-17 ans
- ✚ La logique territoriale démontre des déplacements pour le travail vers l'agglomération tourangelle
- ✚ Des communes pouvant être isolées (communes de moins de 1000 habitants présentes sur le territoire)
- ✚ Des structures existent sur le territoire et doivent être renforcées

g- Source ANATER (Cabinet d'étude missionné en 2011 pour étudier la faisabilité d'une prise de compétence Petite Enfance, Enfance, Jeunesse sur le territoire de la CCBVC)

- ✚ Les demandes besoins d'accueil des familles pour la petite enfance évoluent (demandes irrégulières, horaires variables, gardes alternées...)
- ✚ Développer la partie Est du territoire en offre d'accueil
- ✚ Un besoin d'offre pour les 11-13 ans
- ✚ Un besoin d'offre pour les adolescents
- ✚ Un renforcement du rôle du Relais Assistants Maternels nécessaire

h- Sources structures gestionnaires

- ✚ Complémentarité des structures en offre d'accueil répondant aux besoins des habitants (Inscriptions ALSH journée/semaine, réponse horaires atypiques, réponse besoin régulier/occasionnel multis accueils ...)
- ✚ Un travail de partenariat en développement (continuité de service, communication sur tous les types d'offres ...)

i. Sources du territoire et hors territoires

- ✚ Un collège présent sur le territoire (Bléré) et d'autres collèges/lycées de proximité (Amboise, Loches, Evvres sur Indre, Montlouis sur Loire ...)
- ✚ 4 Ecoles de musique existent sur le territoire
- ✚ Une programmation culturelle depuis 10 ans
- ✚ Une saison culturelle jeune public en développement depuis 2 ans
- ✚ 3 regroupements Pédagogiques Intercommunaux sur le territoire permet la mutualisation
- ✚ Une école primaire et/ou maternelle présente dans 14 communes sur 15. 3 Regroupement Pédagogiques recensés.
- ✚ Plus de 25 clubs sportifs recensés sur le territoire

IV. LES OBJECTIFS

a- Les objectifs généraux

Les objectifs généraux sont définis par les élus de la Communauté de Communes et sont suffisamment larges pour être précisés par les différents partenaires (associations, structures éducatives, partenaires locaux) et que ces objectifs puissent être en adéquation avec les projets déjà mis en place par les structures. Les objectifs sont basés sur différents constats observés par les élus et les structures gestionnaires. Un accompagnement a été possible par la DDCS et la CAF pour l'élaboration de ce Projet Educatif Territorial.

Les objectifs sont :

- ✓ Développer l'offre d'accueil et de loisirs et la rendre accessible sur tout le territoire
- ✓ Prendre en compte chacun et l'accompagner vers son autonomie et la responsabilisation
- ✓ Susciter l'intérêt, l'engagement et l'implication
- ✓ Favoriser le vivre ensemble

b- Les objectifs opérationnels

Les objectifs généraux ont été précisés, à l'occasion de différents temps de travail, par les structures locales :

1- Développer l'offre de loisirs sur tout le territoire

- Identifier les besoins non couverts sur le territoire
- Chercher à diversifier l'offre de loisirs en s'appuyant sur les structures locales
- Veiller à assurer une continuité de l'offre de la tranche 0-18 ans

- Promouvoir l'offre existante et accompagner les familles vers cette offre
- Identifier les demandes, attentes et développer l'offre des 11-18 ans sur l'ensemble du territoire
- Mettre en place une politique tarifaire d'accessibilité aux jeunes

2- Prendre en compte et responsabiliser l'individu

- Permettre à toutes les familles d'accéder facilement aux informations en fonction de leurs besoins
- Etre à l'écoute des attentes et besoins des familles
- Accueillir individuellement l'enfant et sa famille dans toutes les structures du territoire
- Prendre en compte le rythme des enfants et des jeunes pour proposer des actions adaptées
- Privilégier les actions dans lesquelles les jeunes sont acteurs
- Accompagner les familles sur les fonctions parentales, leurs droits et devoirs

3- Susciter l'intérêt, l'engagement et l'implication

- Favoriser la participation des familles, des personnes à la vie des structures et des associations
- Valoriser les compétences et savoirs faire des usagers
- Valoriser les actions des structures dans le domaine de la participation

4- Favoriser le vivre ensemble

- Favoriser la mise en place d'actions permettant la rencontre, la mixité sociale, l'échange et l'intergénérationnel
- Accompagner l'ensemble des publics à accéder aux actions collectives du territoire
- Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire

V. LES MOYENS

a- Humains

Les élus de la Commission Services à la Population proposent des actions, projets, aménagement aux élus du Conseil Communautaire afin de mener une politique pour les 0-18 ans.

Des comités de pilotage sont mis en place afin d'échanger sur différents sujets du domaine des services à la population et d'élaborer un plan d'action à l'échelle du territoire.

Ce projet s'applique en s'appuyant sur des moyens humains. En effet, les partenaires associatifs gérant les services seront associés à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation de ce projet.

Une coordination au sein de la communauté de communes compétente dans le domaine de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse est assurée. Le but est d'harmoniser les pratiques, modalités de fonctionnement afin de rendre cohérent et lisible le service rendu aux

usagers du territoire. Des rencontres, réseaux, actions communes, comités de pilotage seront mis en places pour répondre aux objectifs du PET.

Les associations sportives et culturelles du territoire pourront également agir en répondant aux objectifs du projet à travers le Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports ainsi que dans les projets d'animation mis en place par les structures.

b- Matériels

Chaque structure possède un équipement qui lui est propre ou qu'elle partage avec un autre service. Des conventions de mise à disposition sont élaborées pour définir l'utilisation, l'entretien des locaux. L'objectif est de mutualiser les bâtiments, les achats, les investissements.

c- Financiers

Les structures et leurs actions sont financées par plusieurs organismes en fonction de leur besoins et en fonction du respect du cadre posé par les institutions (Etat, CAF, Conseil Départemental) :

- Les participations familiales
- La CAF participe à l'investissement et au fonctionnement de ces structures
- La MSA participe à l'investissement et au fonctionnement de ces structures
- Le Conseil Départemental participe au fonctionnement des multi accueils et du RAM
- La Communauté de Communes subventionne les structures par différents biais (Prestation, subvention, convention)
- La DDCS soutien des projets d'animation dans le cadre du Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports.
- Le Pays Loire Touraine participe aux actions innovantes de la Petite Enfance
- La région et l'Europe peuvent participer aux investissements dans le cadre du développement du secteur rural
- Les actions d'autofinancement
- Le fonctionnement global des associations gestionnaires (projets, animations...)

VI. L'EVALUATION

Comme tout projet, celui-ci fera l'objet d'évaluations régulières par les élus et les structures concernées. Plusieurs outils et critères seront mis en place dans le but de définir les améliorations, précisions et de savoir si les actions des structures tendent vers les objectifs du PET. De plus, la cohérence de la politique jeunesse sur le territoire sera analysée.

Les critères proposés d'évaluation ainsi que les outils sont indiqués dans le descriptif des objectifs.

La méthode d'évaluation proposée est la suivante :

- Un comité de pilotage composé d'élus, des structures gestionnaires se réunissant une fois par an
- Un comité technique composé de 1 ou 2 élus, de techniciens et des structures gestionnaires se réunissant 2 fois minimum par an

VII. LES PERSPECTIVES

- ❖ Un maillage de tout le territoire en services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
- ❖ Une extension de ce projet à d'autres thématiques comme la parentalité, les rythmes scolaires, l'insertion, l'orientation...

Projet Éducatif Territorial 2015 - 2020

**Communauté de Communes de Bléré
Val de Cher**

Document B

Objectifs

Actions

Evaluation

OBJECTIF GENERAL : PRENDRE EN COMPTE CHACUN ET L'ACCOMPAGNER VERS SON AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

Objectif opérationnel	Objectif précisé et Actions	Indicateurs d'Evaluation
<p>1- Permettre à toutes les familles d'accéder facilement aux informations en fonction de leurs besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un Lieu Unique d'Inscription et d'information ✓ Créer une plaquette d'informations générale ✓ Créer une plaquette de communication par compétence ✓ Développer le site internet de la CCBVC ✓ Développer les newsletters familles ✓ Favoriser et mettre en place les points accueil Mairie ✓ Assurer une rencontre entre tous les agents d'accueil des mairies ✓ Créer des relais d'informations et d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le lieu unique a -t-il été mis en place ? ▪ Nombre de visites pour ces informations ▪ Nombre de relais d'information ▪ Nombre de relais d'orientation ▪ Nombre de points accueil mairie créés ▪ Connaître les sources d'infos des familles
<p>2- Etre à l'écoute des attentes et besoins des familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place et dynamiser un Relais d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP) ✓ Proposer la formation sur l'accueil (professionnels) par des échanges de pratiques, une charte... ✓ Utiliser les relais d'informations et d'orientation pour recueillir les besoins et attentes des familles ✓ S'appuyer sur les actions familles pour recueillir les besoins et demandes des familles. ✓ Créer une fiche commune recensement des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le REAAP a -t-il été mis en place ? ▪ Nombre de réunions et partenaires ▪ Nombre d'actions découlant du REAAP ▪ Nombre de formations d'accueil ▪ Nombre de participants ? ▪ Un outil a-t-il été mis en place pour recueillir les besoins et les demandes ?
<p>3- Accueillir individuellement l'enfant et sa famille dans toutes les structures du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer un accueil de qualité dans toutes les structures du territoire. ✓ Mettre en place des formations sur l'accueil (professionnels) par des échanges de pratiques, par l'élaboration d'outils communs. ✓ Répertoire et analyser les actions familles ✓ Répertoire les types d'accueil ✓ Créer une fiche répertoire actions familles et besoins ✓ Développer une démarche commune sur le 1^{er} accueil de qualité à travers une charte, un guide 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La démarche a-t-elle été mise en place ? ▪ Quels outils ont été créés ? ▪ Nombre de structures ont été impliquées ▪ Nombre de participants pour les formations

<p>4- Prendre en compte le rythme des enfants et des jeunes pour proposer des actions adaptées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre acteur les familles lors de l'accueil du matin et du soir (Pointage des heures, cahier de liaison, actions et animations sur les temps d'accueils...) ✓ Répertoire les différents besoins 'd'accueil ✓ Créer une fiche répertoire sur les besoins d'accueil ✓ Créer des espaces pour les publics (temps de rencontre et espaces physiques) ✓ Assurer une formation des professionnels sur le rythme du public ✓ Echanges et réflexion sur la signalétique et l'aménagement des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formations ont elles eut lieu ? ▪ Nombre de formations et de stagiaires ▪ La question de la participation des familles a-t-elle été débattue entre les structures ? ▪ Nombre de structures engagées dans la démarche ▪ Des outils ont-ils été mis en place pour répertorier les différents besoins ? ▪ Nombre et types de rencontres créées
<p>5- Privilégier les actions dans lesquelles les jeunes sont acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A l'occasion des actions existantes développer une démarche commune sur la participation des jeunes. ✓ Promouvoir les projets de jeunes et la démarche d'accompagnement sur tout le territoire. ✓ S'appuyer sur des sites ressources (Bureau d'Information Jeunesse, Point d'Information jeunesse, Réseau d'Initiatives Jeunes) ✓ Actions d'autofinancement, Conseil Municipal des Jeunes, Junior Associations ✓ Plans de communication pour valoriser ces projets (journaux, réseaux sociaux...) ✓ Rencontre jeunes/financeurs pour présenter un projet ✓ Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports (CETJS) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de structures engagées sur la participation des jeunes et la démarche d'accompagnement ▪ Quels outils d'accompagnement ont été créés ? ▪ Nombre de projets accompagnés ▪ Nombre et types d'outils pour promouvoir les projets de jeunes
<p>6- Accompagner les familles sur les fonctions parentales, leurs droits et devoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les familles à respecter le cadre de fonctionnement des structures (Lieu Unique) ✓ Mettre en place et dynamiser un Relais d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP) ✓ Recueillir les questionnements sur les problématiques rencontrées par les familles. ✓ Identifier les documents de base importants ✓ Présentation des points de règlement aux familles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de structures engagées ▪ Nombre et type d'outils d'accompagnement (créés ou adaptés) ▪ Nombre de réunions REAPP et nombre de participants ▪ Nombre d'actions initiées dans le cadre du REAPP

OBJECTIF GENERAL : SUSCITER L'INTERET L'ENGAGEMENT ET L'IMPLICATION

Objectif opérationnel	Objectif précisé et Actions	Indicateur d'Evaluation
<p>1- Favoriser la participation des familles, des personnes à la vie des structures et des associations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier et répertorier les actions de participation du territoire répondant à cet objectif ✓ Permettre des échanges entre les différents acteurs sur la thématique de participation ✓ Inciter et accompagner les structures à favoriser les actions participatives dans leur fonctionnement. ✓ Fiche répertoire ✓ Rencontres thématiques (réseaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de structures engagées dans cette démarche ▪ Nombre et types d'échanges organisés ▪ Nombre et type d'actions réalisées
<p>2- Valoriser les compétences et savoirs faire des usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir le système d'échange local ✓ Faire connaître, par la mise en place d'ateliers et de projets, les compétences et savoirs faire des habitants ✓ Permettre l'expression des savoir-faire et compétences des habitants ✓ Encourager les structures à solliciter les compétences et savoir-faire des usagers dans leur fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'ateliers et projets mis en place ▪ Nombre et type d'outils mis en place pour mettre en avant les compétences et savoir-faire ▪ Nombre de familles qui participent
<p>3- Valoriser les actions des structures dans le domaine de la participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des temps forts permettant la valorisation des actions des structures ✓ Inter - centres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de temps forts organisés ▪ Nombre de participants ▪ Inter centre réalisés ?

OBJECTIF GENERAL : FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Objectif opérationnel	Objectif précisé et Actions	Indicateurs d'Evaluation
<p>1- Favoriser la mise place d'actions permettant la rencontre, la mixité sociale, l'échange et l'intérogénérationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répertoire les actions existantes répondant à cet objectif ✓ Promouvoir et valoriser ces actions ✓ Chantiers de jeunes/acteurs communaux ✓ Projets personnes âgées/enfants /adolescents ✓ Programmation culturelle Petite enfance/enfance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'acteurs répertoriés ▪ Diversité des publics et domaines d'actions ▪ Nombre et type d'outils (créés ou adaptés) pour mettre en avant ces actions ▪ Nombre d'actions nouvelles et nombre d'acteurs ▪ Nombre de structures engagées
<p>2- Accompagner l'ensemble des publics à accéder aux actions collectives du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les freins d'accès aux manifestations du territoire ✓ Favoriser l'accessibilité de tous aux actions du territoire ✓ Initier de nouvelles actions en fonction des besoins ✓ Enquête dématérialisée ✓ Communication repérable, attractive ✓ Plan de communication à mettre en place ✓ Mise en place de transports pour certaines actions ✓ Pass culture du territoire/tarifification adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un recensement des freins a-t-il été fait ? ▪ Quels moyens ont été mis en place pour enlever ces freins ?
<p>3- Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'inter connaissance des structures du territoire ✓ Promouvoir la mise en œuvre d'actions en commun avec de nouveaux projets et partenariats ✓ Organiser des temps de travail, des rencontres sur le vivre ensemble entre les acteurs ✓ Créer des outils de concertation et mutualisation pour la coopération des acteurs ✓ Rencontres réseaux CCBVC ✓ Outils de fonctionnement communs ✓ Actions communes structures ✓ Assurer une cohérence éducative sur le vivre ensemble entre les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'outils de mutualisation ? ▪ Nombre de nouveaux partenaires et nouveaux projets ▪ Des rencontres ont-elles été organisées sur le thème du vivre ensemble ?

OBJECTIF GENERAL : DEVELOPPER L'OFFRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS ET LA RENDRE ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Objectif opérationnel	Objectif précisé et Actions	Indicateurs d'Evaluation
1- Identifier les besoins non couverts sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répertorier l'offre existante (missions, publics ciblés, publics accueillis) ✓ Créer ou utiliser un outil commun pour répertorier les demandes, attentes, évolution démographique (fiche répertoire) ✓ Organiser des temps d'échanges sur les besoins et attentes du public ✓ Echanger sur le sujet de la mobilité et apporter des solutions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un outil commun ▪ Mise à jour des données sur l'ensemble des objectifs ▪ Des solutions sur le thème de la mobilité ont-elles été trouvées ?
2- Chercher à diversifier l'offre de loisirs en s'appuyant sur les structures locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer de nouvelles actions basées sur un diagnostic (base du PET) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions nouvelles et nombre de bénéficiaires
3- Veiller à assurer une continuité de l'offre de la tranche d'âge 0-18 ans	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser le passage d'une structure à l'autre ✓ Organiser des temps d'échanges entre les structures ✓ Actions passerelle Multi Accueil/ALSH, Multi Accueil/Ecole, 11-13ans/ACI, ALSH enfants/11-13ans, RAM/Multi Accueil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et types d'actions mis en place pour passer d'une structure à l'autre ▪ Nombre de structures impliquées ▪ Nombre et type d'échanges

<p>4- Promouvoir l'offre existante et accompagner les familles vers cette offre</p>	<p>✓ Mise en place d'outils de communication dans les structures ✓ Mise en place du Lieu Unique d'Accueil ✓ Diffusion des informations auprès des professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et type d'outils de communication ▪ La mise en place du Lieu Unique
<p>5- Identifier les demandes, attentes et développer l'offre des 11-18 ans sur l'ensemble du territoire</p>	<p>✓ Recueillir les attentes en milieu scolaire et dans les lieux stratégiques (actions collèges, lieux de rassemblement...) ✓ Soutenir l'existant et proposer des actions sur tout le territoire ✓ Organiser des temps d'échanges entre les acteurs du territoire ✓ Apporter des réponses adaptées sur l'ensemble du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et type d'outils pour recueillir les attentes ▪ Nombre de structures et partenaires mobilisés pour le recueil d'attente ▪ Nombre d'actions nouvelles pour cette tranche d'âge
<p>6- Mettre en place une politique tarifaire d'accessibilité aux jeunes</p>	<p>✓ Développer le partenariat permettant l'accessibilité des actions aux jeunes ✓ Promouvoir les dispositifs d'accessibilité existants ✓ REAPP ✓ Pass culture ✓ Passeport Loisirs jeunes, associations sportives ✓ Aides au permis de conduire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de partenaires ▪ Evolution du nombre d'utilisateurs des dispositifs existants